



Opposition a un cheque emis

Par **beb218_old**, le **06/07/2007** à **19:24**

un tier me devant de l'argent me rembourse a raison de 3 cheques sur 3 mois. les 2 premiers cheques ont ete honorés mais depuis non sommes en "conflit" et ce tier a fait opposition sur le dernier cheque pour vol et veut me faire passer pour le voleur. j'ai en ma possession des mails et sms de ce tier me demandant de ne pas poser les cheques (et de les déchirer) suite a des problemes financiers qu'il rencontre.

1 : sa banque peu elle faire opposition au cheque sans une plainte pour vol ?

2 : le fait de vouloir me faire passer pour un voleur est t'il un cas de diffamation ?

3 : quel sont les motifs de depots de plaintes concernant mon "histoire" ?

merci de me repondre au plus vite car je dois déposer plainte au retour du cheque.

de plus, j'ai reçu de sa part des menaces telephoniques de type "me faire casser la gueule par ses amis, bruler ma voiture, tuer mes animaux domestique..." et depuis, malgres ma mise en liste rouge et mes differentes demarches afin qu'elle ne puisse me trouver, je suis dans un stress d'etre suivi en sortant du travail, de retrouver mes animaux morts en rentrant chez moi.... . que puis je faire par rapport a ça ?